

COMMENT ADHÉRER ?

Il vous suffit de remplir le bulletin joint et de le retourner à la CFE à l'attention du service développement.

QUAND ADHÉRER ?

L'adhésion prend effet dès le 1^{er} jour du mois d'expatriation.

À l'enregistrement de l'adhésion, vous recevez une attestation d'inscription ainsi qu'un code confidentiel qui vous permet de consulter votre dossier en ligne (remboursements, cotisations).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour 2019, par trimestre :

CFE : 90 euros, option rapatriement 27 euros.

ASFE : 121,76 euros.

Soit 238,76 euros par trimestre avec le rapatriement.



L'assurance Santé sans Frontières

ASSURANCE SANTÉ BASE ET COMPLÉMENTAIRE

Étudiants français HEC MONTRÉAL



Pour plus de renseignements
vous pouvez nous contacter :

CFE

160, rue des Meuniers
CS 70238 Rubelles
77052 Melun Cedex • France
Tél. : 01 64 71 70 83

Mail : gestionfichier-msh@cfe.fr

22394 - 01/2018



Garder le lien avec la Sécurité sociale



Une protection sociale sur mesure
pour le Canada et le monde entier
y compris pour vos retours en France



Un service adapté et performant
à l'international

LES GARANTIES PROPOSÉES

La Caisse des Français de l'Étranger est une Caisse de Sécurité sociale destinée aux Français expatriés.

Avec le produit ASFE de MSH International, la CFE vous propose aujourd'hui une couverture complète sur le monde entier y compris lors de vos retours en France.

LE PRODUIT CFE / ASFE VOUS OFFRE PENDANT VOS ÉTUDES UN VRAI SERVICE À L'INTERNATIONAL :

- Un guichet unique de remboursement en France chez ASFE : un seul interlocuteur, un seul règlement de vos frais de santé.
- Un centre de gestion au Canada à Calgary pour un traitement direct de vos prises en charge hospitalières et de vos demandes de renseignements.
- En option une assistance rapatriement.

ET PUIS, UNE FOIS VOS ÉTUDES TERMINÉES, EN FONCTION DE VOTRE NOUVELLE SITUATION :

- En France, vous retrouvez immédiatement des droits auprès de la Sécurité sociale française.
- À l'étranger, vous pourrez continuer à être couvert en fonction de votre nouveau statut et sans délai d'attente pour le droit à remboursement.

PRESTATIONS	MONTANTS
Hospitalisation médicale et chirurgicale	
■ Frais de séjour / médecine ambulatoire hospitalière / forfait hospitalier supplément chambre particulière de niveau standard à l'exclusion de toute autre	■ 100 % des frais réels
■ Transport en ambulance terrestre (si médicalement justifié)	■ 100 % des frais réels (vers l'hôpital le plus proche)
■ Chirurgie réparatrice	■ 100 % des frais réels si faisant suite à un accident survenu pendant la période d'assurance
Médecine ambulatoire courante	
■ Consultations et visites (sauf dentistes),	■ 100 % des frais réels dans la limite de 100 euros par acte
■ Auxiliaires médicaux, Analyses, Radiologie, Imagerie médicale, Pharmacie	■ 100 % des frais réels
Médecine alternative	
■ Acupuncture, ostéopathie, chiropractie, homéopathie, psychothérapie	■ 100 % des frais réels dans la limite de 10 séances par bénéficiaire par année civile (toutes médecines confondues)
Frais liés à l'expatriation	
■ Vaccins et produits pharmaceutiques préventifs	■ 100 % des frais réels
Dentaire	
■ Consultations & soins dentaires (soins conservateurs et chirurgicaux), greffes osseuses, parodontologie (y compris gingivectomie)	■ 100 % des frais réels dans la limite de 1000 € par adhérent par année civile
■ Prothèses dentaires, implants dentaires	■ 100 % des frais réels dans la limite de 300 € par dent/prothèse. Le cumul des prestations est limité à 1500 € par bénéficiaire par année civile
Optique médicale	
■ Verres, montures, lentilles (y compris les lentilles jetables prescrites médicalement)	■ 100 % des frais réels dans la limite de 200 € par bénéficiaire par année civile
■ Chirurgie au laser	■ 100 % des frais réels dans la limite de 500 € / œil et 1 seule opération par œil pour toute la durée du contrat
Autres Prothèses	
■ Appareil de surdité, prothèses médicales orthopédiques	■ 100 % des frais réels
Maternité	
■ Accouchement	■ 100 % des frais réels dans la limite de 2 300 €
Rapatriement	
■ Assistance rapatriement (en option)	■ Transport sanitaire ■ Transfert sanitaire ■ Rapatriement du corps